



Qui paye l'entretien d'une chaudière fuel?

Par **bussy**, le **16/01/2008** à **11:31**

bonjour

voilà, celà fait un peu plus de 4 ans que je suis en location et certaines choses ne sont pas bien claires à mon esprit, notamment, lorsque le chauffage se fait par une chaudière fuel, il est normal que je paye le fuel que je rentre pour me chauffer, mais qui doit payer l'entretien annuel de la chaudière?

Quelqu'un pourrait il me répondre de façon catégorique?

Merci à vous

Par **coolpg**, le **16/01/2008** à **19:52**

Bonjour,

c'est bien au locataire de faire procéder à l'entretien des chaudières et appareils de chauffages mis à sa disposition.

Aussi il faut savoir que vis à vis de votre police d'assurance Mutlirisques habitation, vous êtes tenu de pocéder un contrat d'entretien annuel car en cas de sinistre (immaginé les dégats que cela peut engendrer sur un immeuble)

vous ne serez pas couvert et vous risquer d'avoir quelques soucis

Bien à vous

coolpg